

jets ; de faire aucun exercice de la Religion P. R. dans toute l'étendue de nôtre Royaume, de s'assembler pour cet effet en aucun lieu, en quelque nombre & sous quelque prétexte que ce puisse être ; de recevoir aucuns Ministres, & avoir directement ou indirectement aucun commerce avec eux ; ce que nous leur deffendons encore très expressément, sur les peines des Edits & Déclarations que nous avons faits sur ce sujet ; lesquels nous voulons être exécutez selon leur forme & teneur &c.

XII Au commencement de ce Chapitre on a vû comme le Roi Guillaume, en annonçant la Paix à son Parlement, voulut l'engager d'avoir en Mer une puissante Flote, & de conserver sur pied une Armée de terre : nous allons voir presentlyment ce que cette proposition produisit dans l'esprit des Anglois.

Il n'y a pas de Nation plus jalouse de sa liberté que celle-ci. Elle conçut des soupçons de la proposition : dans l'examen qu'on en fit dans la Chambre des Communes, on mit en consideration la Harangue du Roi, de laquelle on tira deux consequences ; l'une que si l'on accordoit à Sa M. ce qu'elle demandoit, le peuple seroit également accablé d'impositions en tems de Paix comme en tems de guerre : la seconde qu'il étoit surprenant qu'on laissât dans le Royaume les troupes étrangères qui y avoient été introduites contre les loix, & par pure tolerance : & enfin il fut resolu de faire sortir tous les Officiers & soldats étrangers du Royaume, de réduire

*Les Communes obtiennent le Roi de congédier l'Armée & la fixent à 7000. hommes.*